



EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO "EQUITY BCDC"
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social : CDF 10.448.107.300
Siège social : Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe
Registre du commerce et du crédit immobilier : CD/KIN/RCCM/14-B-3364
Numéro d'identification : 01-K6500-N44216E

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration invite par le présent avis les actionnaires à participer à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** de EQUITY BCDC qui se tiendra à **12h00 (heures de Kinshasa) le mardi 28 avril 2026**, au siège social de EQUITY BCDC, Boulevard du 30 Juin, à Kinshasa, ou via l'application Microsoft Teams.

ORDRE DU JOUR

1. Confirmation du quorum ;
2. Confirmation que la réunion a été convoquée conformément aux dispositions statutaires ;
3. Approuver les états financiers certifiés de la Banque pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2025, ainsi que les rapports des Administrateurs et du Commissaire aux comptes y afférents ;
4. Proposer et approuver l'affectation du résultat net ;
5. Approuver la décharge à délivrer à la Direction Générale, au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2025 ;
6. Approuver la nomination des Administrateurs énumérés ci-dessous qui, étant nouvellement nommés par le Conseil, sont présentés pour approbation de leur nomination par les actionnaires:
 - a) Madame Julie Tshilombo Kasa-Kanga
 - b) Monsieur Antoine Kayembe Nzongola (*sous réserve de l'approbation réglementaire*);
7. Prendre note du retrait du Dr James Mwangi, conformément à l'article 17 des statuts de la société. Etant éligible, il se propose pour une réélection.
8. Prendre acte du retrait de Monsieur Brent Malahay, conformément à l'article 17 des statuts de la société. Etant éligible, il se propose pour une réélection ;
9. Prendre acte du retrait de Monsieur John Wilson conformément à l'article 17 des statuts de la société. Etant éligible, il se propose pour une réélection ;
10. Approuver la rémunération des Administrateurs pour l'année 2026 ;
11. Approuver la nomination du Commissaire aux comptes suppléants pour l'exercice financier 2026 et autoriser les Administrateurs à fixer sa rémunération ;
12. Prendre note du retrait de Monsieur Ignace Mabanza Meti, dont le second mandat au Conseil arrive à échéance le 30 avril 2026 conformément à l'article 16 des statuts de la société ;
13. Autoriser le Secrétaire Général et/ou le Directeur Général de EQUITY BCDC à signer d'autres documents et à effectuer tout autre dépôt qui pourrait être nécessaire pour donner effet à la résolution ci-dessus.

Les formulaires de procuration, dont le modèle a été approuvé par le Conseil d'Administration conformément à l'article 32 des statuts, sont à la disposition des actionnaires au siège social de EQUITY BCDC à Kinshasa et à travers le site web de EQUITY BCDC.

Les formulaires de procuration doivent être déposés au plus tard le 20 avril 2026.

Ignace MABANZA METI
Président du Conseil d'Administration

PROCURATION SPECIALE

Je..... soussigné (nom, prénom, profession, demeure ou, s'il s'agit d'une personne morale, dénomination, forme juridique et siège social),

propriétaire de (nombre d'actions en toutes lettres) actions de la société anonyme avec Conseil d'Administration **EQUITY BCDC "Société"** dont le siège social est établi à Kinshasa, n°15, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, déclare par la présente constituer pour mandataire spécial :

Monsieur / Madame.....

Demeurant à (adresse)

À l'effet de me (nous) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ladite Société, qui se tiendra au siège social à Kinshasa le **28 avril 2026** ainsi qu'à toute Assemblée Générale qui serait convoquée ultérieurement par suite de remise ou d'ajournement, avec l'ordre du jour suivant :

1. Confirmation du quorum ;
2. Confirmation que la réunion a été convoquée conformément aux dispositions statutaires ;
3. Approuver les états financiers certifiés de la Banque pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2025, ainsi que les rapports des Administrateurs et du Commissaire aux comptes y afférents ;
4. Proposer et approuver l'affectation du résultat net;
5. Approuver la décharge à délivrer à la Direction Générale, au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2025 ;
6. Approuver la nomination des Administrateurs énumérés ci-dessous, qui étant nouvellement nommés par le Conseil, sont présentés pour approbation de leur nomination par les actionnaires:
 - a) Madame Julie Tshilombo Kasa-Kanga
 - b) Monsieur Antoine Kayembe Nzongola (*sous réserve de l'approbation réglementaire*);
7. Prendre note du retrait du Dr James Mwangi, conformément à l'article 17 des statuts de la société et, étant éligible, il se propose pour une réélection.
8. Prendre acte du retrait de Monsieur Brent Malahay, conformément à l'article 17 des statuts de la société et, étant éligible, il se propose pour une réélection ;
9. Prendre acte du retrait de Monsieur John Wilson conformément à l'article 17 des statuts de la société et, étant éligible, il se propose pour une réélection ;
10. Approuver la rémunération des Administrateurs pour l'année 2026 ;
11. Approuver la nomination du Commissaire aux comptes suppléants pour l'exercice financier 2026 et autoriser les Administrateurs à fixer sa rémunération ;
12. Prendre note du retrait de Monsieur Ignace Mabanza Meti, dont le second mandat au Conseil arrive à échéance le 30 avril 2026 conformément à l'article 16 des statuts de la société ;
13. Autoriser le Secrétaire Général et/ou le Directeur Général de EQUITY BCDC à signer d'autres documents et à effectuer tout autre dépôt qui pourrait être nécessaire pour donner effet à la résolution ci-dessus.

Aux effets ci-dessus, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Donné à, le.....

(*) Le mandant est prié d'inscrire la date de sa propre main et de faire précéder sa signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».